

Image not found or type unknown



Annulation separation de corps

Par **pat40**, le **28/01/2013** à **12:44**

bonjour, j'ai fait une demande de separation de corps et je suis convoquée pour la première fois le 22 fevrier. Aujourd'hui , j'ai décidé d'annuler ma demande , ai-je le droit? et n'est il pas trop tard , j'attends votre reponse avant d'en informé mon avocat . merci